

Chronique communale

Cela s'est passé en 1881 : L'école maternelle

Le 11 décembre 1881, le président du conseil municipal donne communication à l'assemblée, du rapport que M. l'inspecteur primaire de la circonscription du Quesnoy a été appelé à rédiger à la suite de la délibération du 9 Novembre dernier où le conseil municipal de Poix avait demandé la création d'une salle d'asile ou école maternelle à l'usage des deux sexes.

La conclusion du rapport s'oppose à ce que cette école maternelle s'installe dans l'ancienne école des filles, car le réaménagement de ce local coûterait très cher sans vraiment répondre aux conditions exigées pour ce genre d'établissement.

Le Maire recherchera un terrain conforme au besoin de cette construction.

Une promesse de vente est engagée avec Mme Moity qui s'engage à céder à la commune un terrain d'une surface de 15 ares pour le prix de 6.000 francs.

L'ensemble de la construction coûtera 52.980 francs. (+ ou – 116.000 euros).

NB : L'asile accueillait les enfants sans donner de formation, une simple garderie. L'école maternelle y a ajouté le début de la formation scolaire.